

FICHE DE POSTE

IES Habitat et environnement extérieur (5 mois)

Agence de Santé de Mayotte

Service : Santé Environnement

IDENTIFICATION DU POSTE

Famille Professionnelle : Santé

Emploi-type :

- SAN 40A : Conseiller –expert en santé publique et environnementale
- SAN 30A : Chargé de veille – surveillance sanitaire

Fonction : Ingénieur d'études

Position dans la structure : Placé sous la responsabilité de l'ingénieur du génie sanitaire, responsable du service Santé Environnement dans la direction de la Santé Publique

Présentation de la direction :

L'ARS de Mayotte définit et met en œuvre la politique de santé publique sur le territoire, au regard des besoins de la population mahoraise. Dotée de 137 agents, elle comporte :

- une direction générale
- une direction de la santé publique constituée par les services : santé environnement, lutte anti-vectorielle, veille et sécurité sanitaire et prévention
- une direction de l'offre de soins et de l'autonomie
- un secrétariat général qui a la charge des services « supports » (ressources humaines, affaires générales, budget/finances et systèmes d'information)

Conditions d'emploi :

Lieux d'exercice : Mamoudzou, Mayotte

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI A POURVOIR

CONTEXTE :

Le service Santé Environnement a pour mission de conduire et animer la politique de santé environnementale dans une région monodépartementale, parquée par les spécificités d'un contexte ultra marin. Les principales actions reposent essentiellement sur la surveillance de l'état sanitaire de l'environnement et l'impact des modes de vie de l'homme sur lui-même et son milieu.

Le service intervient selon 2 niveaux d'actions :

Prévention : missions de veille environnementale et sanitaire, de police sanitaire et d'expertise assurée par 3 unités : Eaux d'alimentation / Eaux de loisirs et promotion de l'hygiène / Habitat, aménagement et environnement extérieur;

Gestion des alertes et des crises : évaluation et gestion des risques, en lien avec la plateforme VSS (Veille et Sécurité Sanitaire) de l'ARS Mayotte.

Le service Santé Environnement de l'ARS Mayotte est constitué de 3 cellules :

- La cellule Eaux d'Alimentation est composée d'un ingénieur d'études sanitaires, un technicien sanitaire et quatre adjoints sanitaires préleveurs, renforcé par quatre services civiques en appui aux prélèvements.
- La cellule Eaux de loisirs, hygiène et sécurité sanitaire est composée d'un ingénieur d'études sanitaires et d'un technicien sanitaire.
- La cellule Habitat et Environnement Extérieur est composée d'un ingénieur d'études sanitaires et de deux techniciens sanitaires.

Le service est sous la responsabilité du chef de service et appuyé par une secrétaire administrative.

MISSIONS :

Encadrer et animer la cellule Habitat et Environnement extérieur :

- Définir les objectifs de la cellule
- Assurer l'interface avec les autres cellules SE et éventuellement les autres services de l'ARS
- Participer à l'élaboration des bilans et de protocoles internes à la cellule ;

Instruction des procédures de traitement de l'insalubrité et contribution à la mise en œuvre de l'article 197 de la loi ELAN du 23 novembre 2018

- Assurer le suivi des procédures de traitement d'insalubrité, des projets de RHI;
- Appuyer les techniciens dans la réalisation des visites d'insalubrité ;
- Valider les rapports correspondants sur la base des procédures internes au service
- Participer à la préparation des courriers, des rapports de présentation au CODERST et des arrêtés traitement de l'insalubrité ;
- Participer au déploiement de l'outil SI-Santé Habitat ;

Participation au Pôle Département de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI)

- Participer à la mise en œuvre du plan d'action, notamment animer la commission technique et la mettre en œuvre dans les actions pilotées par l'ARS ;
- Participer à des actions de formation des partenaires ;
- Participer aux réunions des instances du pôle et groupe de travail ;
- Participer à l'élaboration de documents d'information.

Contribution au PRSE

- Assurer le suivi des actions du PRSE, volet « Milieu de vie et santé »

Environnement extérieur :

- Evaluer les risques sanitaires dans les études d'impact (ERSEI) : émission d'avis sur les dossiers de demandes d'autorisation déposés au titre de la législation des installations classées (ICPE) et sur les dossiers d'aménagement (DUP, enquêtes publiques, autorisations loi sur l'eau...);
- Coordonner les actions à mettre en place sur les thématiques : nuisances sonores, qualité de l'air, saturnisme,
- Assurer le suivi des gestions de signalements et plaintes

Autres :

- Etablir des relations avec les collectivités locales et territoriales, les services de l'Etat et autres partenaires
- Participer aux actions de communication du service

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

Profil :

Niveau bac +5

Cadre de niveau A, type Ingénieur d'études sanitaires (équivalent niveau 5A pour les personnels sous convention collective de l'Assurance Maladie)

Compétences professionnelles requises :

Connaissances :

SE :

- Démarches, méthodes et outils de l'évaluation et de la gestion des risques sanitaires
- Techniques et réglementation dans le champ de la santé environnementale
- Organisation institutionnelle départementale et régionale
- Politiques de santé publique et environnementale
- Utilisation/maîtrise des outils bureautiques
- Connaissances particulières en matière d'assainissement et d'insalubrité de l'habitat

Savoir Faire :

SE :

- Mobiliser et valoriser les compétences
- Fixer des objectifs cohérents
- Capacités d'organisation et de gestion de projet
- Savoir déléguer
- Aptitude à la prise de décision et à l'initiative
- Aptitude à prévenir, arbitrer et gérer les conflits
- Analyser et synthétiser
- Mobilité et polyvalence

Savoir Être :

SE :

- Qualités relationnelles
- Aptitude au travail en équipe interdisciplinaire
- Réactivité et capacité d'investissement rapide sur des dossiers inopinés
- Disponibilité
- Capacité d'initiative, d'adaptation et d'évolution
- Sens du service public
- Rigueur professionnelle
- Capacités d'organisation

Nota : comme tous les autres postes de l'ARS Mayotte, ce poste est ouvert à la candidature des travailleurs handicapés.

CONTACT

Pour tout renseignement sur le poste,

Anil AKBARALY

Tél : 02 69 63 47 87

anil.akbaraly@ars.sante.fr

Candidature à transmettre, accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation, au service des
Ressources Humaines :

Agence Régionale de Santé de Mayotte

Centre Kinga

90, route nationale - Kawéni

97600 MAMOUDZOU

Mail : ARS-MAYOTTE-RECRUTEMENT@ars.sante.fr

Date limite de réception des candidatures : **07 juin 2022**